



## NE PLUS RECONNETTRE MA FILLE

Par **BOULANDE CHRISTIAN**, le **25/09/2016** à **10:33**

BJOUR DIVORCEE EN 2006 OK ET J AI UNE FILLE DE 15 ANS DONT MON EX FEMME AVAIS LA GARDE OK J AI TOUJOURS PAYERS LES PENSIONS ET TOUT OK ET LA MA FILLE ME DIT J EN PEU PLUS JE VEUX VIVRE CHEZ TOI ? DONC JE PREND UN AVOCAT POUR ETRE EN REGLE DONC JUGEMENT J AI LA GARDEJ AI DU DEMENAGER ET J AI TOUT FAIT POUR ELLE AVOCAT DEMENAGER SCOOTER ECOLE SANTEE ECT ECT ET AUJOURD HUI ELLE EST REPARTIE CHEZ SA MERE??? DONC VOILA JE ME DECHUE DE MA FILLE ET DE TOUT J EN EST TROP FAIT JE VEUX PLUS EN ENTENDRE ET PAYERS UNE PENSIONS JE VEUS M EN DECHEVOIR DE PERE ? COMMENT FAIRE CDLM MR BOULANDE MERCI

Par **youris**, le **25/09/2016** à **11:32**

bonjour,  
si vous pouviez écrire en lettres minuscules en utilisant quelques signes de ponctuation, votre message serait plus agréable à lire et plus compréhensible.  
salutations

Par **Visiteur**, le **26/09/2016** à **10:14**

Bonjour,  
c'est ça être parent ! l'ingratitude des enfants ! Vous déchoir de vos droits de père ? C'est du grand n'importe quoi ! Même la pension vous devez la payer !